



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Fondation Diaconesses de Reuilly

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Fondation Diaconesses de Reuilly

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 24 novembre 2009

Siège social : 14 rue Porte du Buc - 78000 Versailles

SIREN : 521 504 969

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration de la Fondation Diaconesses de Reuilly,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Diaconesses de Reuilly relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance des appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « 9. Annexe au CER et au CROD » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,
Mazars

Paris La Défense, le 29 juin 2023

DocuSigned by:
Aurélie Joubin
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Comptes Annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**LES DIACONESSES
DE REUILLY**

FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

14 rue de la porte de Buc – 78000 VERSAILLES

BILAN ACTIF - €	Montant brut 31/12/2022	Amort. et prov. 31/12/2022	Montant net 31/12/2022	Montant net 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement	183 635	179 308	4 327	5 041
Autres immobilisations incorporelles	1 359 735	1 128 274	231 461	215 964
Avances et acomptes	29 298		29 298	13 860
Total Immobilisations incorporelles	1 572 668	1 307 582	265 086	234 865
Terrains et aménagements	30 304 774	586 702	29 718 071	29 715 753
Constructions	165 312 713	83 744 972	81 567 741	84 525 184
Installations techniques, matériels et outillage	11 903 217	9 074 707	2 828 510	2 612 262
Autres immobilisations corporelles	21 401 970	16 029 507	5 372 462	5 361 701
Immobilisations corporelles en cours	2 198 580		2 198 580	1 098 522
Avances et acomptes versés sur commandes	180 110		180 110	61 175
Total Immobilisations corporelles	231 301 364	109 435 889	121 865 475	123 374 598
<i>Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés</i>				136 667
Participations et créances rattachées à des participations	599 218		599 218	599 225
Autres titres immobilisés	790 004		790 004	2 522 259
Prêts	3 365 152		3 365 152	3 365 152
Autres	1 660 593		1 660 593	537 334
Total Immobilisations Financières	6 414 966		6 414 966	7 023 969
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	239 288 999	110 743 472	128 545 527	130 770 099
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	193 006		193 006	176 108
Avances et acomptes versés sur commandes	357 554		357 554	110 989
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 594 131	532 940	11 061 191	10 488 450
Créances reçues par legs ou donations	28 012		28 012	658 559
Autres créances	5 655 452		5 655 452	4 840 568
Valeurs mobilières de placement	15 797 418	31 543	15 765 876	10 731 730
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	12 934 542		12 934 542	23 088 479
Charges constatées d'avance	390 234		390 234	355 203
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	46 950 349	564 483	46 385 866	50 450 086
Frais d'émission des emprunts (III)	261 363		261 363	183 679
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	286 500 711	111 307 955	175 192 758	181 403 864

BILAN PASSIF - €	Montant net 31/12/2022	Montant net 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	84 436 109	83 288 765
Fonds propres statutaires	39 719 391	39 764 214
Fonds propres complémentaires	44 716 718	43 524 550
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	18 374 972	16 361 537
<i>dont Réserves des activités ESMS sous gestion contrôlée</i>	17 116 145	15 069 106
<i>dont Réserves diverses</i>	1 258 827	1 292 431
<i>dont Autres réserves</i>		
Report à nouveau	-25 148 635	-18 967 657
<i>dont RAN Gestion libre</i>	-21 277 578	-15 323 965
<i>dont RAN des activités ESMS sous gestion contrôlée</i>	-3 871 058	-3 643 691
<i>*dont charges rejetées</i>	-1 802 350	-1 803 866
<i>*dont charges différées</i>	-4 329 707	-4 323 130
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 014 442	-3 012 137
<i>dont Résultat Gestion libre</i>	-1 519 037	-4 878 583
<i>dont Résultat des activités ESMS sous gestion contrôlée</i>	-1 495 409	1 866 446
Situation nette (sous total)	74 648 003	77 670 507
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	9 321 852	9 817 883
Provisions réglementées	4 613 673	4 588 590
<i>dont Couverture du besoin en fonds de roulement</i>	1 818 552	1 818 552
<i>dont Amort. dérogatoires et provisions pour renouv. immo.</i>	848 296	852 113
<i>dont Autres provisions réglementées</i>	1 946 825	1 917 925
TOTAL FONDS PROPRES (I)	88 583 528	92 076 980
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations	28 012	795 226
Fonds dédiés	15 284 014	12 546 905
<i>dont Contributions financières des autorités de tarif. ESMS</i>	10 782 947	7 969 842
<i>dont Subventions d'exploitation</i>	1 526 169	1 404 595
<i>dont Contributions financières d'autres organismes</i>	2 359 007	2 556 578
<i>dont Ressources liées à la générosité du public</i>	615 890	615 890
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	15 312 026	13 342 131
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 336 440	3 913 433
Provisions pour charges	2 777 281	5 818 216
TOTAL PROVISIONS (III)	6 113 721	9 731 650
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 740 854	37 094 531
Emprunts et dettes financières diverses	2 119 706	2 184 502
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 281 209	98 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 212 348	5 059 811
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 280 030	13 966 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	188 473	382 741
Autres dettes	5 085 848	4 475 856
Produits constatés d'avance	1 275 014	2 990 681
TOTAL DETTES (IV)	65 183 484	66 253 104
Ecart de conversion (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	175 192 758	181 403 863

COMPTE DE RESULTAT - €	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisation		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	135 106	99 357
<i>dont Ventes de biens ESMS</i>	54 268	56 719
Ventes de prestations de service	3 599 895	3 316 286
<i>dont Ventes de biens ESMS</i>	1 510 781	1 303 286
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	124 331 799	120 482 837
<i>dont Concours publics</i>	116 281 489	112 564 256
<i>dont Subventions d'exploitation</i>	8 050 311	7 950 043
<i>dont concours publics et subventions d'exploitation ESMS</i>	99 134 592	91 743 767
<i>dont recettes relatives aux prix de journée</i>	49 431 816	47 292 036
<i>dont recettes relatives aux dotations globales</i>	45 341 745	40 235 363
<i>dont recettes relatives à d'autres produits de tarification</i>	4 361 031	4 216 368
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	356 410	559 641
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	682 184	1 290 240
Contributions financières	403 897	438 555
Reprises sur amortissements, dépréc., provisions, trsf charges	2 365 863	5 591 782
<i>dont prov créances douteuses</i>	723 750	901 293
Utilisation des Fonds dédiés	1 079 709	1 173 907
<i>dont Utilisation Fonds dédiés sur Concours public</i>	540 197	432 184
<i>dont Utilisation Fonds dédiés Subventions d'exploitation</i>	284 890	560 873
<i>dont Utilisation Fonds dédiés Contributions financières</i>	254 621	180 851
Autres produits	3 572 739	3 627 761
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	136 527 603	136 580 364
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	14 615	14 719
Variation des stocks	13 504	22 435
Achats de matières premières et autres approvisionnement	370 608	429 596
Variation des stocks de matières premières	12 356	22 683
Autres achats et charges externes	38 022 858	36 422 991
Aides financières	391 646	364 400
Impôts, taxes et versements assimilés	6 685 503	6 958 551
Salaires et traitements	56 572 445	55 813 534
Charges sociales	26 084 753	22 298 191
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 600 068	7 568 886
<i>dont prov créances douteuses</i>	620 229	405 913
Dot. aux provisions d'exploitation	174 260	2 394 509
Report en fonds dédiés	2 536 043	1 779 000
<i>dont Report en Fonds Dédiés Contributions Financières publiques</i>	2 078 715	388 662
<i>dont Report en Fonds Dédiés Subventions d'exploitation publiques</i>	400 277	1 083 839
<i>dont Report en Fonds Dédiés Contributions Financières privées</i>	57 051	306 500
<i>dont Report en Fonds Dédiés Ressources liées à la générosité public</i>		
Autres charges	830 390	1 740 269
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	139 309 050	135 829 765
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 781 447	750 598

COMPTE DE RESULTAT - €	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	350	18
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	332 120	186 358
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	18 457	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	350 927	186 376
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	838 732	873 528
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	838 732	873 528
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-487 805	-687 152
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	961 340	1 151 974
Sur opérations en capital	979 294	1 748 378
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 887 090	22 376
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 827 726	2 922 728
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	371 693	1 091 707
Sur opérations en capital	4 562 075	765 578
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	626 537	4 141 027
<i>Dont Dotations aux amortissements exceptionnels</i>	576 567	4 072 987
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	5 560 305	5 998 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	267 421	-3 075 584
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 611	
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 014 442	-3 012 137
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		11 799
Bénévolat	213 113	1 016 610
TOTAL	213 113	1 028 408
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		9 001
Prestations en nature		
Personnel bénévole	213 113	1 019 407
TOTAL	213 113	1 028 408

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est caractérisé par les données suivantes :

- Total bilan : 175 192 758 €
- Total produits : 142 706 256 €
- Total charges : 145 720 698 €
- Résultat comptable de l'exercice avant reprise des résultat antérieurs :
-3 014 442 €
- Résultat effectif après reprise des résultats antérieurs : -1 823 048 €

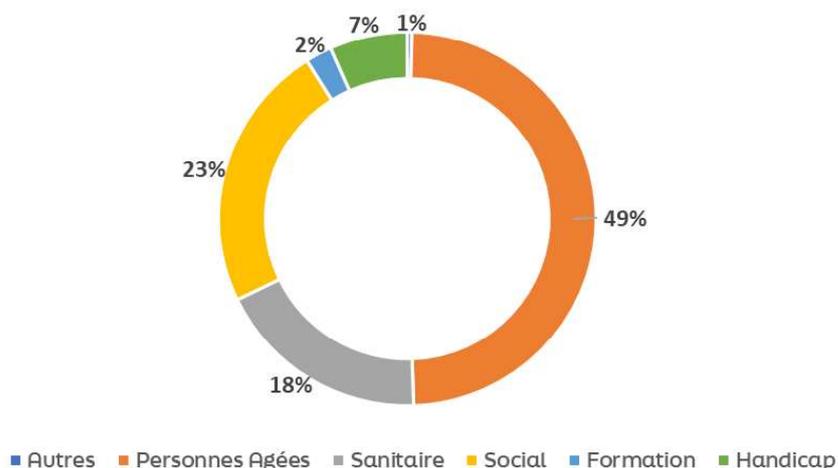
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le bureau en date du 24 avril 2023.

1. Présentation

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Diaconesses de Reuilly gère directement ou sous la forme de mandat de gestion des établissements intervenant dans 6 champs d'activité :

Activités de la Fondation (Financements 2022)



Elle a notamment développé la prise en charge des personnes âgées dépendantes et/ou atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'accompagnement de fin de vie, ainsi que l'accueil d'enfant ou de toute personne en difficulté sociale ou en situation de handicap psychique ou intellectuel.

Pour la réalisation de ses missions, la Fondation Diaconesses de Reuilly dispose de financements provenant essentiellement de l'Etat, des conseils départementaux, de l'assurance maladie, des usagers, etc. Elle dispose également d'un patrimoine immobilier qui contribue à ses actions.

Dans le champ de la gestion propre, les financements sont principalement constitués des dons et legs, de loyers et des recettes issues de la vente de produits artisanaux conçus par les sœurs de la Communauté. D'inspiration monastique, la Communauté fait partie intégrante de la Fondation.

2. Faits significatifs de l'exercice et évolutions de périmètre 2022

Périmètre

Au 31 décembre 2022, la Fondation regroupe 43 établissements en France métropolitaine (44 établissements au 31 décembre 2021).

Le Réseau de Soins Palliatifs de Haute Picardie (RSPHP) a été transféré à l'association Appui Santé Aisne le 30 juin 2022. Il ne fait plus partie du périmètre de la Fondation au 31 décembre 2022.

Participations

Au 31 décembre 2022, la Fondation détient :

- 97 % des parts de la SCI Bauchat Reuilly
- 99% des parts de la SCI OADR Saint Privat

Les résultats des SCI sont directement intégrés au bilan de la Fondation.

Mandats de gestion

Au 31 décembre 2022, la Fondation gère l'établissement de soins de suite gériatrique « La cité des fleurs » par le biais d'un mandat de gestion. Les comptes de cet établissement ne sont pas intégrés à ceux de la Fondation.

Changements de méthode

Pas de changement de méthode ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Augmentation de la valeur du point FEHAP

Revalorisation de la valeur du point de la convention collective nationale 51 de 3% avec effet rétroactif à partir de juillet 2022, provisionnée dans les comptes 2022 et versée sur l'exercice 2023. L'augmentation des charges de personnel liée à cette mesure s'élève à 654 K€, financées à hauteur de 367 K€ soit un impact net négatif de 287 K€ à la charge de la fondation.

Frais de siège

L'autorisation de prélèvement de frais de siège accordée par l'ARS Ile-de France en date du 3 juillet 2017 a expiré fin 2021. En vue du renouvellement de cette autorisation, une prorogation du taux de 1,4% jusqu'au 31 décembre 2022 a été accordée.

Inflation

La hausse des prix à la consommation, notamment causée par le conflit Ukraine-Russie, s'est élevée à 5,2% en moyenne sur 2022 selon l'INSEE. Du

fait de ce conflit, les dépenses énergétiques ont largement augmenté et impacté les prix de l'ensemble des achats. La hausse des charges engendrée n'a pas été financée entièrement.

Evènement postérieurs à la clôture

Néant.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Cadre réglementaire et conventions générales

Les comptes annuels de la Fondation sont établis et présentés conformément aux principes et règles comptables issus des différents règlements de l'ANC :

- Le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 4 décembre 2020 ;
- Le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 ;
- Le règlement ANC n° 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les comptes annuels sont également établis et présentés selon les règles et principes de :

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) ;
- L'arrêté du 12 novembre 2006 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- L'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M-21 des établissements publics de santé, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2015.

Les conventions comptables générales ont été appliquées, dans le respect des principes comptables suivants :

- Principe de prudence
- Permanence des méthodes
- Continuité d'exploitation
- Evaluation des éléments selon la méthode des coûts historiques
- Indépendance des exercices

Agrégation des comptes annuels

Les établissements gérés par la Fondation tiennent une comptabilité individuelle. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités est effectuée.

Les comptes de liaison qui enregistrent les opérations entre les établissements de la Fondation sont neutralisés et n'affectent pas le résultat global.

Le seul retraitement opéré sur ces comptes concerne les frais de siège figurant en charge dans les établissements et en produit à la direction générale.

Résultats

Les résultats comptables des établissements soumis aux autorités de tarification ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organes compétents. Ils font l'objet de divers retraitements présentés dans l'annexe pour aboutir aux résultats des comptes administratifs.

Le résultat du compte de résultat est constitué d'excédents et de déficits qui ne peuvent être effectivement compensés compte tenu des modalités de financement et de l'indépendance budgétaires des établissements. Cette disposition s'applique en dehors du cadre des CPOM.

Le tableau suivant rappelle la distinction entre le résultat comptable et le résultat effectif.

Résultat - €	2022	2021
Résultat comptable	-3 014 442	-3 012 137
Reprise de résultat antérieur	1 191 394	681 758
Reprise de réserves		-95 906
Total :	-1 823 048	-2 426 285

Dotation initiale

La dotation initiale est composée de biens mobiliers et immobiliers gérés par la Fondation dont le détail est le suivant :

Eléments de la dotation initiale - K€	Valeur brute du patrimoine immobilier au 31/12/2022
IFSI et Foyer, 95 rue de Reuilly, 75012 Paris	8 528
Maison de santé "Claire Demeure", 12 rue Porte de Buc, 78000 Versailles	1 983
Bureaux de la Direction Générale, 14 rue Porte de Buc, 78000 Versailles	
Maison de retraite Darcy-Brun (immeuble et local archives), 13 avenue Darcy, 17750 Etaules	10 189
Le Manoir Emilie (immeubles, chapelle et "ruine St Augustin", 2 rue du Manoir, 17530 Arvert	3 941
Maison Cauzid, 22 rue du Perrier, 26250 Livron	7 771
Ensemble des terrains et bâtiments de la Communauté des Diaconesses, 10 rue Porte de Buc, 78000 Versailles	13 079
Ensemble des terrains et bâtiments de la Communauté des Diaconesses sur les communes du Mael Saint Voy (43520) et de Chaumargeais 43190 Tence	
Total	45 491

Principes comptables spécifiques

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat augmenté le cas échéant des frais accessoires (honoraires, droits de mutation, frais d'actes ou commissions liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue pour chaque élément.

Immobilisations	Durées d'amortissement
Frais d'études	3 à 5 ans
Logiciels, brevets	1 à 5 ans
Terrains	Non amortis
Constructions	20 à 50 ans
Installations, matériels et outillages	5 à 25 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille.

Les immobilisations financières sont principalement constituées des prêts accordés aux organismes collecteurs de la cotisation pour l'effort construction et remboursables au terme de 25 ans et de titres de participation qui viennent en nantissement lors de la souscription d'emprunts.

3.3 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont appréciées au cas par cas compte tenu du risque de non-recouvrement évalué à la date d'arrêté des comptes.

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement constituées des sommes dues par les résidents des EHPAD non bénéficiaires de l'aide sociale et les sommes dues par les conseils départementaux pour la prise en charge de l'aide sociale à l'enfance et aux personnes âgées.

Les autres créances sont essentiellement constituées des indemnités journalières, les subventions à recevoir, les sommes dues par les établissements sous mandats de gestion ainsi que la quote-part de résultats de SCI.

3.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées lorsque leur cours de clôture est inférieur à leur coût d'acquisition.

3.5 Subventions d'investissement

Dans le cadre des différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement. Elles sont affectées dans les établissements à des investissements et sont reprises en produits exceptionnels aux rythmes des amortissements des immobilisations qu'elles financent.

3.6 Provisions règlementées

Les provisions règlementées sont constituées des provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement, des amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations et des autres provisions règlementées.

3.7 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés pour identifier la partie des ressources affectées par des tiers financeurs ou des donateurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée à la date d'arrêté des comptes.

3.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux risques estimés à la date d'arrêté des comptes. Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées. Elles sont indiquées dans l'annexe.

4. Notes relatives au bilan

Sauf mention contraire les tableaux ci-après sont présentés en €.

4.1 Variation des Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles	Valeur brute 31/12/2021	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Valeur brute 31/12/2022
Frais d'établissement	183 635				183 635
Autres immobilisations incorporelles	1 243 843	122 195		6 303	1 359 735
Avances et acomptes	13 860	15 438			29 298
Total Immobilisations incorporelles	1 441 338	137 633	0	6 303	1 572 668

Immobilisations corporelles	Valeur brute 31/12/2021	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Valeur brute 31/12/2022
Terrains et aménagements	30 282 220	1 776	20 778		30 304 774
Constructions	164 272 223	1 267 338	917 829	1 144 677	165 312 713
Installations techniques, matériels et outillage	11 350 496	786 509	112 713	346 501	11 903 217
Autres immobilisations corporelles	20 254 650	1 671 263		523 944	21 401 970
Immobilisations corporelles en cours	1 080 582	2 169 318	-1 051 320		2 198 580
Avances et acomptes versés sur commandes	61 175	180 110		61 175	180 110
Total Immobilisations corporelles	227 301 347	6 076 314		2 076 297	231 301 364

4.2 Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles	Amortissements 31/12/2021	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Amortissements 31/12/2022
Frais d'établissement	178 594	714			179 308
Autres immobilisations incorporelles	1 027 879	106 808		6 413	1 128 274
Total amortissements immo. incorporelles	1 206 473	107 522		6 413	1 307 582

Immobilisations corporelles	Amortissements 31/12/2021	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Amortissements 31/12/2022
Terrains et aménagements	566 466	20 236			586 702
Constructions	79 745 348	5 144 326		1 144 702	83 744 972
Installations techniques, matériels et outillage	8 738 234	684 710		348 237	9 074 707
Autres immobilisations corporelles	14 892 950	1 602 184		465 627	16 029 507
Total amortissements Immo. corporelles	103 942 999	7 451 456		1 958 566	109 435 889

4.3 Immobilisations financières

Immobilisations financières	Valeur brute 31/12/2021	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Valeur brute 31/12/2022
Participations et créances rattachées à des participations	604 980			5 755	599 218
Autres titres immobilisés	790 004				790 004
Prêts	3 365 152				3 365 152
Autres	2 263 834			603 240	1 660 593
Total Immobilisations Financières	7 023 969			608 995	6 414 966

La Fondation détient :

- 97 parts sur 100 de la SCI Bauchat Reully
- 99 parts sur 100 de la SCI OADR Saint Privat
- 1 part sur 250 100 de la SCI Cité des fleurs

4.4 Fonds propres

Fonds propres	Montant net 31/12/2021	Affectation de résultat	Résultat 2022	Augmentation	Diminution	Montant net 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	83 288 765	1 110 187		88 636	51 478	84 436 109
Fonds propres statutaires	39 764 214				44 823	39 719 391
Fonds propres complémentaires	43 524 550	1 110 187		88 636	6 655	44 716 718
Fonds propres avec droit de reprise						
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires						
Ecarts de réévaluation						
Réserves	16 361 537	1 535 112		499 082	20 759	18 374 972
dont Réserves des activités ESMS sous GC	15 069 106	1 568 716		499 082	20 759	17 116 145
dont Réserves diverses	1 292 431	-33 604				1 258 827
dont Autres réserves						
Report à nouveau	-18 967 657	-5 657 435		906 975	1 430 520	-25 148 635
dont RAN Gestion libre	-15 323 967	-5 977 111		906 975	883 475	-21 277 578
dont RAN des activités ESMS sous GC	-3 643 691	319 676			547 045	-3 871 058
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 012 137	3 012 137	-3 014 442			-3 014 442
dont Résultat Gestion libre	-4 878 583	4 878 583	-1 519 034			-1 519 034
dont Résultat des activités ESMS sous GC	1 866 446	-1 866 446	-1 495 409			-1 495 409
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	9 817 883			236 049	732 078	9 321 852
Provisions réglementées	4 588 590			28 900	3 817	4 613 673
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	1 818 552					1 818 552
dont Amort. dérogatoires et provisions pour renouvellement	852 113				3 817	848 296
dont Autres provisions réglementées	1 917 925			28 900		1 946 825
Total Fonds propres	92 076 980		-3 014 442	1 759 642	2 238 652	88 583 528

4.5 Résultats par établissement

Etablissement	Activité	Résultat net 2022	Résultat Gestion libre	Résultat Gestion contrôlée
Direction Générale	Autres	-1 398 343	-1 398 343	
Fondation	Autres	27 804	27 804	
Maison de Santé Claire Demeure	Sanitaire	-988 399	-988 399	
Communauté	Autres	204 771	204 771	
Cauzid	EHPAD	-22 189		-22 189
Darcy Brun EHPAD	EHPAD	-121 089		-121 089
Labahou	EHPAD	-357 565		-357 565
Montvaillant	EHPAD	-259 932		-259 932
Les Studios de la Tourelle	Handicap	-67 454		-67 454
Les Cadières	Sanitaire	62 411	62 411	
Les Muriers SIAD	Domicile	-25 344		-25 344
Les Cistes	EHPAD	-228 093		-228 093
Les Chênes	EHPAD	-223 979		-223 979
Maison Médicale Notre dame du Lac	Sanitaire	420 065	420 065	
Les Chenêts	EHPAD	402 209	309 591	92 618
Maison Médicale Jean XXIII	Sanitaire	14 703	14 703	
La Muette	EHPAD	269 052		269 052
Le Châtelet	EHPAD	24 180	64 752	-40 572
Les Chênes Verts	EHPAD	210 357		210 357
Les Acacias	EHPAD	305 673		305 673
Mosaïque	EHPAD	267 754		267 755
La Granderie	Social	-29 645	-29 645	
Artisanat des Diaconesses	Autres	29 000	29 000	
Darcy Brun SSIAD	Domicile	1 373		1 373
Darcy Brun SAAD	Domicile	-58 546		-58 546
Manoir Emilie	Social	-29 097		-29 097
Les Muriers EHPAD	EHPAD	-9 748		-9 748
IFSI	Formation	-20 619	-20 619	
Résidence Etudiants	Autres	22 219	22 219	
Espace Conférence Ifsi	Autres	-22 323	-22 323	
Prépas Ifsi	Formation	62 241	62 241	
Esat Commercial Gaia	Handicap	-11 918	-11 918	
Esat Etat Gaia	Handicap	-16 721		-16 721
Foyers SAVS Gaia	Handicap	-7 517		-7 517
Samsah Cg Gaia	Handicap	129 128		129 128
GEM Saintes Marennes La Rochelle	Handicap	-19 051	-19 051	
SEF Gaia	Handicap	-5 866	-5 866	
Centre d'accueil des réfugiés HUDA CADA CPH	Social	-76 430	-71 905	-4 525
ACT	Handicap	-22 360	-22 360	
DR ABEJ	Autres	31 129	31 129	
Saed	Social	-190 828	-30 085	-160 743
Maison Antoine Vermeil - SAJE	Social	-364 081		-364 081
Maison d'enfants Coquerel - SAI	Social	-206 730		-206 730
La Clairière	Social	-400 895	-166 662	-234 233
IPF	Social	-311 550		-311 550
SCV	Social	16 177		16 177
CHRS OISE (CEC et Chemin)	Social	-46 354	40 115	-86 469
Centre Henri Vincent	Social	12 399	-18 469	30 867
Aide et Soins à Domicile	Domicile	37 656	-2 189	39 845
Pommerly	EHPAD	-22 077		-22 077
Total		-3 014 443	-1 519 034	-1 495 409

La Fondation considère que les établissements sous CPOM sont en gestion contrôlée à l'exception des établissements disposant d'une tarification libre.

4.6 Fonds dédiés

Fonds reportés et dédiés issus de :	Montant net 31/12/2021	Reclassement	Augmentation	Diminution	Montant net 31/12/2022
Dons et legs	795 226			767 214	28 012
Contributions financières des autorités de tarif. ESMSS	7 969 842		3 353 302	540 197	10 782 947
Subventions d'exploitation	1 404 595		406 464	284 890	1 526 169
Contributions financières d'autres organismes	2 556 578		57 051	254 621	2 359 007
Ressources liées à la générosité du public	615 890				615 890
Total Fonds reportés et dédiés	13 342 131		3 816 817	1 846 922	15 312 026

Les fonds reportés et dédiés devraient être repris selon l'échéancier ci-dessous en fonction des différents projets des établissements :

Reprises prévisibles	Montant net 31/12/2022
Inférieurs à 1 an	2 849 389
Entre 1 an et 5 ans	3 552 864
Supérieurs à 5 ans	8 909 773
Total	15 312 026

Les fonds dédiés se décomposent de la manière suivante :

Fonds dédiés par établissements	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Direction Générale				
Fondation Diaconesses de Reuilly	2 400 476	57 051	847 214	1 610 313
Maison de Santé Claire Demeure				
Communauté	742 858		6 135	736 723
Cauzid	262 521	31 617	12 262	281 876
Darcy Brun EHPAD	122 848	17 021	95 630	44 239
Labahou	111 007	75 875	11 827	175 056
Montvaillant	108 915	93 875	24 213	178 578
Les Studios de la Tourelle	190 909	29 750	80 338	140 321
Les Cadières	31 394		7 282	24 112
Les Muriers SIAD	27 655		18 220	9 435
Les Cistes	275 470	73 075	60 156	288 388
Les Chênes	331 368	23 822	28 798	326 392
Maison Médicale Notre dame du Lac	34 263	17 120		51 382
Les Chenêts	770 609	208 713	82 265	897 057
Maison Médicale Jean XXIII	72 434	34 465	23 800	83 099
La Mulette	169 071	22 760	23 876	167 955
Le Châtelet	232 323	88 400	26 376	294 347
Les Chênes Verts	247 916	387 048	64 325	570 638
Les Acacias	498 784	46 395	3 281	541 898
Mosaïque	242 983	348 487	11 172	580 298
RSPHP	7 602		7 602	
La Granderie	60 000	60 000	60 000	60 000
Artisanat des Diaconesses				
Darcy Brun SSIAD	7 081		7 081	
Darcy Brun SAAD	33 477	609	33 477	609
Manoir Emilie	1 700 452	1 284 426	30 754	2 954 124
Les Muriers EHPAD	248 660	23 545	9 735	262 469
IFSI	85 000			85 000
Résidence Etudiants				
Espace Conférence Ifsi				
Prépas Ifsi				
Esat Commercial Gaia	1 716		1 716	
Esat Etat Gaia	137 566	20 000	1 864	155 702
Foyers SAVS Gaia	9 933			9 933
Samsah Cg Gaia	107 863	106 823	86 823	127 863
GEM Saintes Marennes La Rochelle				
SEF Gaia				
Centre d'accueil des réfugiés HUDA CADA CPH	220 575	15 871		236 445
ACT		325 000		325 000
DR ABEJ	675 091		34 861	640 229
Saed		8 000		8 000
Maison Antoine Vermeil - SAJE	6 135			6 135
Maison d'enfants Coquerel - SAI				
La Clairière	5 890		1 606	4 283
IPF	100 999			100 999
SCV				
CHRS OISE (CEC et Chemin)	1 048 211	8 427		1 056 639
Centre Henri Vincent	1 627 446	308 600	21 695	1 914 351
Aide et Soins à Domicile	384 631	116 242	160 475	340 397
Pommery		21 738		21 738
Total	13 342 131	3 854 755	1 884 860	15 312 026

4.7 Provisions pour risques et charges

Provisions pour Risques et Charges	Montant net 31/12/2021	Reclassement	Augmentation	Diminution	Montant net 31/12/2022
Provisions pour risques	3 913 433		139 470	716 463	3 336 440
Provisions pour charges	5 818 216		1 188 242	4 229 178	2 777 281
Total Provisions pour Risques et Charges	9 731 650		1 327 712	4 945 641	6 113 721

Les diminutions des montants de provisions pour risques et charges s'expliquent principalement par les reprises liées à la fermeture de l'établissement Claire Demeure.

4.8 Dettes financières

Emprunts et dettes financières	Montant net 31/12/2021	Souscriptions	Remboursements	Montant net 31/12/2022
Emprunts établissements de crédit	37 028 273	2 651 826	5 002 811	34 677 289
Emprunts caisses de retraites	529 419		105 168	424 251
Total emprunts et dettes	37 557 692	2 651 826	5 107 979	35 101 540

Échéances des emprunts et dettes	Montant net 31/12/2022	Capital restant dû inf. 1 an	Capital restant dû sup. 1 an
Emprunts établissements de crédit	34 677 289	2 152 307	32 524 982
Emprunts caisses de retraites	424 251	102 297	321 954
Intérêts courus non échus	63 566	63 566	
Dépôts et cautions reçus	1 695 455	115 170	1 580 285
Total emprunts et dettes	36 860 561	2 433 340	34 427 221

4.9 Echéanciers des créances et dettes

Créances de l'actif immobilisé :	Montant brut 31/12/2022	inf. 1 an	Sup. 1 an
Créances rattachées à des participations	599 218		599 218
Autres prêts immobilisés	790 004		790 004
Prêts	3 365 152	306 799	3 058 353
Autres immobilisations financières	1 660 593	58 195	1 020 794
Total	6 414 966	364 994	5 468 368

Créances de l'actif circulant :	Montant brut 31/12/2022	inf. 1 an	Sup. 1 an
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 594 131	11 594 131	
Créances reçues par legs ou donations	28 012	28 012	
Autres créances	5 655 452	5 655 452	
Charges constatées d'avance	390 234	390 234	
Total	17 667 829	17 667 829	

Dettes	Montant brut	
	31/12/2022	inf. 1 an Sup. 1 an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 212 348	5 212 348
Dettes fiscales et sociales	15 280 030	15 280 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	188 473	188 473
Autres dettes	5 085 848	5 085 848
Produits constatés d'avance	1 275 014	1 275 014
Total	27 041 714	27 041 714

4.10 Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	31/12/2022
Intérêts courus sur emprunts	63 566
Fournisseurs d'exploitation	1 459 846
Fournisseurs d'immobilisations	8 860
Dettes fiscales et sociales	7 434 456
Autres charges à payer	204 626
Total	9 171 353

Produits à recevoir	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	
Créances fiscales et sociales	360 592
Autres produits à recevoir	1 823 209
Total	2 183 802

5. Notes relatives au compte de résultat

5.1 Ventes de biens et prestations de services

Les ventes de biens et prestations de services correspondent principalement aux services annexes et spécifiques facturés aux résidents des établissements, aux activités liées aux ateliers des CHRS, aux recettes liées aux frais de formation de l'IFSI, aux facturations des repas et aux facturations des différents loyers.

5.2 Subventions et concours publics

Concours publics et subventions d'exploitation	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021
<i>dont Concours publics</i>	116 281 489	112 564 256
<i>dont Subventions d'exploitation</i>	8 050 311	7 950 043
<i>dont concours publics et subventions d'exploitation ESMS</i>	99 134 592	91 743 767
<i>dont recettes relatives aux prix de journée</i>	49 431 816	47 292 036
<i>dont recettes relatives aux dotations globales</i>	45 341 745	40 235 363
<i>dont recettes relatives à d'autres produits de tarification</i>	4 361 031	4 216 368
Total	124 331 799	120 514 299

5.3 Legs et donations

Legs et donations	Montant net 2022
Montant perçu au titre d'assurances-vie	26 342
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	21 703
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	232 206
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	767 214
Total produits	1 047 464
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	365 280
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total charges	365 280
Solde	682 184

5.4 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	Montant 2022	Montant 2021
Eau, électricité, gaz, carburants	3 889 635	3 509 584
Produits d'entretien	411 789	438 940
Fournitures	2 961 802	2 839 477
Alimentation , restauration	6 683 366	6 470 556
Services extérieurs	3 635 174	3 439 824
Locations et charges locatives	6 167 553	5 983 463
Entretien, réparations, maintenance	4 954 090	4 319 498
Assurances et cotisations	741 706	673 454
Personnel extérieur et honoraires	6 012 559	6 848 604
Autres charges	2 565 183	1 899 570
Total Autres achats et charges externes	38 022 858	36 422 970

5.5 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021
Produits exceptionnels	961 340	1 151 974
Sur opérations de gestion	979 294	1 748 378
Sur opérations en capital	3 887 090	22 376
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total	5 827 725	2 922 728
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	371 693	1 091 707
Sur opérations en capital	4 562 075	765 578
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	626 537	4 141 027
<i>Dont Dotations aux amortissements exceptionnels</i>	576 567	4 072 987
Total	5 560 305	5 998 312
Résultat exceptionnel	267 420	-3 075 584

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2022 est principalement composé de la reprise de provision liée à la fermeture de l'établissement Claire Demeure et des charges afférentes.

6. Autres informations

6.1 Effectifs

Effectifs	2021	2022
CDI	1 628	1 598
CDD	264	229
Total :	1 892	1 827

ETP	1 706	1 659
------------	--------------	--------------

6.2 Engagements

Engagements donnés :

Ils incluent essentiellement des nantissements et hypothèques réalisés à l'occasion de souscription d'emprunts. Les principaux engagements donnés sont les suivants :

Etablissements	Banque / Caisse	Numéro de prêt	CRD au 31.12.2022 en €	Garanties données liées à des emprunts
DR ABEJ COQUEREL	Crédit Coopératif	007664C	100 000	Nantissement de compte-titres pour un montant de 150 233,61 €
MECS LA CLAIRIERE	Crédit Coopératif	035506C	25 433	Nantissement de titre financiers (TSR BPCE) à hauteur de 50% soit 175 K €
MECS LA CLAIRIERE	Crédit Coopératif	080734C	142 629	Nantissement de titre financiers (TSR BPCE) à hauteur de 50% soit 175 K €
EHPAD LE CHATELET	Crédit Coopératif	150285C	1 037 985	Nantissement de compte-titres (parts sociales) pour un montant de 10 903,75 €
EHPAD MAISON DE POMMERY	CDC	1 119 712,00	3 667 050	50% Caution Crédit Coopératif et 50% Département de l'Aisne
EHPAD LES CHENETS	La Banque Postale	LBP-00011594	547 500	Nantissement Contrat de capitalisation Satinium
RESIDENCE SOCIALE LA GRANDERIE	Crédit Coopératif	035302C	333 647	Hypothèque Conventiennelle Non Rechargeable sur le bail à construction
RESIDENCE SOCIALE LA GRANDERIE	Crédit Coopératif	066760C	430 497	Hypothèque Conventiennelle Non Rechargeable sur le bail à construction
EHPAD MAISON CAUZID	La Banque Postale	LBP-00007607	341 071	Nantissement Contrat de capitalisation Satinium
EHPAD LES CHENES	La Banque Postale	LBP-00007813	1 590 124	Hypothèque conventionnelle de premier rang
EHPAD LES CISTES	Crédit Agricole	02LCU4014PR	5 473 607	50% Hypothèque conventionnelle de premier rang et 50% Caution personne morale du Département du Gard
EHPAD CHÂTEAU DE LABAHOUE	Crédit Agricole	01MF8E017PR	384 490	Hypothèque conventionnelle de premier rang
MAISON MEDICALE JEAN XXIII	Crédit Coopératif	090871C	6 158 566	Hypothèque Conventiennelle Non Rechargeable

Engagements reçus :

Le Conseil d'Administration a accepté la donation à la Fondation, par la Congrégation des Oblates de l'Eucharistie, d'un ensemble immobilier (2 rue de Zurich à Rueil Malmaison) à usage de Maison médicale dénommé « Notre Dame du Lac », ainsi que de l'ensemble immobilier du 1 rue de Gênes à Rueil-Malmaison. La Fondation a consenti en date du 23 juillet 2018 un prêt à usage à la Congrégation du Prieuré occupé par elle, pour une durée expirant au décès ou départ de la dernière des membres de la Congrégation ou, par anticipation, sur décision du Conseil général de la Congrégation.

Les principaux engagements reçus au titre des emprunts bancaires sont les suivants :

Etablissements	Banque / Caisse	Numéro de prêt	CRD au 31.12.2022 en €	Garanties reçues liées à des emprunts
MECS IPF	Crédit Coopératif	002100C	30 264	Caution personne morale du Département de l'Essonne
CHRS Centre Henri Vincent	CDC	0465707	21 935	Caution personne morale de la ville de Soissons
EHPAD LE CHATELET	Crédit Coopératif	150634C	2 597 621	Caution personne morale de la Commune de Meudon
EHPAD MAISON DE POMMERY	Crédit Coopératif	005419C	10 534	Caution (emprunt terminé 03/2023)
RESIDENCE ETUDIANTE	La Banque Postale	LBP-00007426	1 829 082	Caution personne morale de la ville de Paris
EHPAD DARCY BRUN	Crédit Coopératif	012590C	90 360	Caution personne morale du Département de la Charente-Maritime
EHPAD DARCY BRUN	La Banque Postale	LBP-00007372	1 951 431	Caution personne morale du Département de la Charente-Maritime
FOYER GAÏA 17	Crédit Coopératif	024578C	228 828	Caution personne morale du Département de la Charente-Maritime
EHPAD CENTRE ALZHEIMER MONTVAILLANT	Caisse d'Epargne Languedoc	A1708210	1 150 000	Caution personne morale du Département de la Charente-Maritime
EHPAD CENTRE ALZHEIMER MONTVAILLANT	La Banque Postale	LBP-00007425	1 736 346	Cautions personnes morales : 50% Département du Gard et 50% Ville d'Alès
EHPAD CHÂTEAU DE LABAHOUE	CDC	5 085 181,00	536 672	50% Caution Crédit Coopératif et 50% Département du Gard
MAISON MEDICALE NOTRE DAME DU LAC	Crédit Coopératif	056764C	540 684	Caution personne morale de la Commune de Rueil-Malmaison

6.3 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées en provision.

L'estimation de la valeur actuelle probable des droits acquis par les salariés au 31 décembre 2022 s'élève à 2 714 K€ et la dette actuarielle 1 972 K€.

Les hypothèses retenues pour réaliser cette estimation sont les suivantes :

- Convention collective de l'hospitalisation privée à but non lucratif
- Augmentation annuelle des salaires :
 - Non cadres : 1.1%
 - Cadres : 1.85%
- Taux d'actualisation 3.76%
- Age de départ prévu :
 - Non cadres : 62 ans
 - Cadres : 65 ans
- Taux de rotation : entre 8.27% et 30.91%
- Taux de charge sociales patronales : 53.43%
- Table de mortalité : INSEE2016-2018
- Méthode de calcul : ANC 2021

6.4 Honoraires CAC

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de leur mission de certification des comptes s'élève à 124 K€ TTC pour l'exercice 2022.

6.5 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent principalement au temps d'accompagnement des usagers et résidents dans les établissements par les bénévoles. Ces heures sont valorisées à hauteur du SMIC chargé et représentent 213 K€ pour l'exercice 2022.

6.6 Rémunération des dirigeants bénévoles et salariés

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration sont bénévoles et ne perçoivent pas de rémunération. Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés de la Fondation ont perçu en 2022 une rémunération globale brute de 365 K€.

7. Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	268 401	304 880	1.2 Dons, legs et mécénats	356 410	559 641
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes adhéssant en France			- Legs, donations et assurances-vie	682 184	1 290 240
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénat		
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes adhéssant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	268 401	304 880	TOTAL DES RESSOURCES	1 038 594	1 849 881
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	770 193	1 545 001	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 038 594	1 849 881	TOTAL	1 038 594	1 849 881
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 122 198	1 577 197
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	770 193	1 545 001
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 892 391	3 122 198
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	213 113	1 016 610
Réalisées en France	213 113	1 028 408	Prestations en nature		11 799
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	213 113	1 028 408	TOTAL	213 113	1 028 409
Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :					
			FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	615 890	615 890
			(-) Utilisation		
			(+) Report		
			FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	615 890	615 890

8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	<i>Dont générosité du public</i>	TOTAL	<i>Dont générosité du public</i>
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	356 410	356 410	559 641	559 641
- Legs, donations et assurances-vie	682 184	682 184	1 290 240	1 290 240
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	403 897		438 555	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 580 846		10 130 130	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	124 331 799		120 482 837	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 271 411		5 614 159	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 079 709		1 173 907	
TOTAL	142 706 256	1 038 594	139 689 469	1 849 881
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	137 850 352	268 401	130 333 368	304 880
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 520 895		4 053 701	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	800 797		6 535 536	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	12 611			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 536 043		1 779 000	0
TOTAL	145 720 698	268 401	142 701 606	304 880
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 014 442	770 193	-3 012 137	1 545 001

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	<i>Dont générosité du public</i>	TOTAL	<i>Dont générosité du public</i>
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	213 113		1 028 409	
Dons en nature				
TOTAL	213 113		1 028 409	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	213 113		1 028 408	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	213 113		1 028 408	

9. Annexe au CER et au CROD

Le Compte de Résultat par Origine est Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 afférent à l'établissement du CROD et du CER des associations, fondations et fonds de dotation.

9.1 Les rubriques du CROD

Les produits par origine :

- Les produits liés à la générosité du public proviennent des dons, legs, donations et assurance-vie.
- Les produits non liés à la générosité du public comprennent principalement les financements des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Les charges par destination :

- Les charges sont rattachées à chaque rubrique à partir de la comptabilité générale en fonction de la nature de la charge.
- Les missions sociales correspondent aux charges des établissements hormis celles du siège et celles financées par la générosité publique.
- Les frais de recherche de fonds sont non significatifs en 2022.
- Les frais de fonctionnement comprennent les frais qui ne sont pas compris dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent à certains frais de la direction générale et des directions régionales.

9.2 Affectation des ressources aux emplois

L'affectation des ressources aux emplois est effectuée en priorité aux missions sociales identifiées.

9.3 CER

Suivi des ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont constituées des dons de particuliers ainsi que de produits de legs. Ces postes sont identiques à ceux du CROD et du compte de résultat.

Les missions sociales financées par la générosité publique correspondent à la rémunération des aumôniers et des chargés de mission responsables de l'éthique au sein de la Fondation

Ressources reportées liées à la générosité du public – Solde d'ouverture

Le solde d'ouverture correspond au solde de clôture du 31 décembre 2021. Il s'élève à 3 122 K€.

Ressources collectées dans l'année

Les ressources issues de la générosité publique collectées dans l'année correspondent à celles figurant au CROD.

Ressources employées dans l'année

Les ressources issues de la générosité publique financent en priorité les missions sociales.

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur l'exercice couvre les dépenses réalisées par la Fondation pour un montant de 268 K€.

Les dotations et reprises sur fonds dédiés de la générosité du public représentent l'utilisation des fonds affectés par le donateur conformément à sa demande sur plusieurs exercices.

Ressources reportées liées à la générosité du public – Solde de clôture

Le solde de clôture correspond au solde d'ouverture additionné des ressources liées à la générosité publique collectées dans l'année, diminuées des emplois de l'année. Ce solde s'élève à 3 892 K€ à la clôture des comptes 2022.